

Avis de la FS-SSCT du 4 décembre 2025

Avis n° 1 : protection des agent-es en période de canicule

Les épisodes de chaleur intense se multiplient, entraînant des situations dangereuses pour les personnels. Plusieurs signalements RSST témoignent des difficultés rencontrées par les agents et de la dégradation des conditions de travail liée aux températures excessives.

En application du décret n° 2025-482, en vigueur depuis le 1er juillet 2025, la F3SCT47 rappelle que les employeurs doivent notamment adapter les horaires et les pauses, informer les personnels et assurer la protection des agents fragiles.

La F3SCT47 demande prioritairement :

1. L'aménagement du temps scolaire en période de chaleur élevée, avec des horaires adaptés pour limiter l'exposition des personnels.
2. La coordination avec les services de la préfecture afin d'ajuster les horaires de transports scolaires, garantissant la faisabilité et la sécurité des adaptations d'horaires.
3. L'équipement des établissements en capteurs ou thermomètres pour mesurer précisément les températures.
4. L'élaboration d'un protocole chaleur dans chaque établissement dès que 28°C sont atteints dans les locaux.
5. La mise en œuvre des obligations prévues par le décret n° 2025-482 dans toutes les écoles, collèges et lycées.
6. Le recensement et la protection des agents fragiles.

La F3SCT47 demande la mise en œuvre rapide de ces mesures afin d'assurer des conditions de travail et d'accueil sécurisées lors des épisodes de forte chaleur pour l'été 2026.

Avis N°2 : Violences envers les personnels

La sécurité et le respect des personnels de l'éducation ne sont pas négociables : c'est un devoir de l'institution. Les signalements au registre SST montrent que les violences verbales, physiques et psychologiques, émanant à la fois des élèves et des familles, sont de plus en plus fréquentes ou signalées, témoignant de la souffrance des personnels. L'institution a l'obligation de garantir leur protection et d'assurer un soutien concret à tous les personnels concernés.

Les représentant.es du personnel, membres de la formation spécialisée, rappellent que la protection des personnels ne peut reposer uniquement sur leur seule vigilance.

Nous demandons que les violences envers les personnels soit un des axes de travail de la F3SCT47 par la mise en place :

- d'un document clair pour gérer efficacement les situations de violences émanant des familles. Les personnels victimes de ces agressions doivent bénéficier d'un accompagnement concret : une réponse écrite au RSST constitue le minimum, et la hiérarchie doit systématiquement rappeler la loi aux parents concernés. En cas de difficultés persistantes, le Directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) procédera à un signalement ou à un dépôt de plainte auprès du procureur de la République.
- la finalisation urgente du protocole concernant la gestion des comportements violents des élèves.

AVIS N°3 : Prévention des RPS et mobilisation de la médecine de prévention : déclinaison départementale

Les représentant.es du personnel s'inquiètent de la part croissante des signalements liés aux risques psychosociaux. Si répondre à chaque situation individuelle est indispensable, elles et ils rappellent que la prévention, au-delà d'être une obligation réglementaire, constitue un enjeu majeur pour la santé et la sécurité de l'ensemble des agents. Renforcer l'accompagnement collectif, en agissant sur l'organisation et le fonctionnement des équipes, est essentiel pour prévenir les situations de souffrance et mieux protéger chaque agent.

Les représentant.es du personnel, membres de la F3SCT 47, demandent que soit déclinée au niveau départemental la mise en œuvre du programme annuel de prévention académique, en particulier en matière de prévention des risques professionnels, des risques psychosociaux et de la santé au travail. Les représentant.es soulignent enfin la nécessité de mobiliser pleinement la médecine de prévention en renforçant les équipes, leurs conditions d'exercice et les recrutements, afin de prévenir la désinsertion professionnelle et de promouvoir la santé mentale.